

DEPUIS 1946, OÙ EN EST LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE?

Le 8 avril 2021, cela fera 75 ans que l'Assemblée votait à une large majorité la loi no 46-628 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz. Celle-ci instaurait, en son article 47, le Statut du personnel des industries électriques et gazières.

CE QUE PORTE LE STATUT

En fondement de cet épisode historique, une vision politique aux antipodes de celle qui se répand depuis 30 ans :

- Celle de l'Intérêt national, car la loi a été votée par 491 voix pour et 59 contre, reflant une large majorité tous partis confondus ;
- Une volonté d'inscrire l'énergie comme bien public indispensable ;
- La vision d'une logique de production diversifiée dans ses sources (hydraulique, nucléaire, gaz, thermique, etc.) dans le but de servir un modèle intégré, de la production à la fourniture en passant par la distribution et la commercialisation.

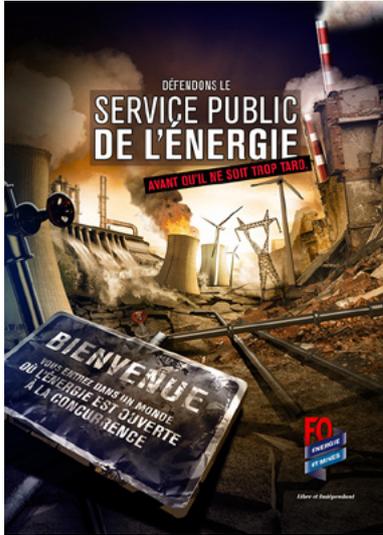


Jusque dans les années 1995, les fruits de cette vision allaient sans appel être en faveur de tous les citoyens et de la République :

- **Un mix énergétique solide**, garant de la souveraineté énergétique du pays, de la sécurité d'approvisionnement, de l'essor de la production et de l'économie françaises ;
- **Une gestion de l'énergie comme bien public**, préservant stabilité et sobriété de son coût par la péréquation tarifaire via des tarifs règlementés de vente et une égalité d'accès sur l'ensemble du territoire ;
- **Un service public de qualité** garantissant, en cas de catastrophes (tempêtes, etc.), la meilleure continuité d'approvisionnement ;
- **Une implantation territoriale de proximité** vis-à-vis des entreprises et des citoyens.



CE QUE PORTE LE MARCHÉ



En cette année et plus que jamais, cette vision est remise en cause au nom du sacro-saint marché, qui se pare des meilleures intentions (« croissance verte », « ouverture », « libre-échange », « solidarité européenne »...) en vue d'imposer :

- Un modèle énergétique fondé sur l'intérêt financier de grandes entreprises du secteur, la Commission européenne n'étant que le bras armé législatif dudit modèle ;
- Une gestion de l'énergie conçue comme un bien marchand, instaurant une volatilité du coût (offres de marché) et une inégalité d'accès : à l'instar de la libéralisation du Rail ou de la Poste en France, engendrant un abandon des zones non rentables et/ou difficilement accessibles ;
- Un désengagement de la mission de proximité ;
- Un dumping social généralisé via le pullulement de petites sociétés aux conventions collectives bas de plafond ;

Les résultats, depuis l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie se font déjà ressentir : flambée des prix, délabrement de la qualité de service, suppressions d'emplois statutaires, fermetures de sites, risques de plus en plus prégnants d'interruptions de fournitures à grande échelle...

AGIR, NE PAS SUBIR

Plus que jamais, nous nous devons de rester mobilisés contre la fin annoncée du Service public :

- Au travers du projet Hercule,
- Du plan CLAMADIEU,
- De la fin des concessions hydroélectriques.

En cette 75^e année d'anniversaire de notre Statut national et pour tout ce qu'il représente, nous devons mener le combat sur tous les fronts :

- Faisons entendre notre voix par la grève,
- Mobilisons nos proches, nos maires, nos parlementaires, nos entreprises, la société civile tout entière pour qu'ils s'emparent du débat, pour qu'ils nous soutiennent dans la défense d'un secteur énergétique centré autour de la notion de Bien commun.

Nous ne sommes plus seuls dans ce combat : notre mobilisation a permis à de nombreux élus et de citoyens de s'emparer de la question avec clairvoyance.

Qui plus est, la crise sanitaire a pu rappeler que nous étions présents pour répondre à notre mission de Service public : produire, transporter, distribuer, commercialiser l'énergie.

Il en va de notre responsabilité vis-à-vis des citoyens et des générations futures : plus que jamais, le moment est venu d'agir et de ne pas subir !

Longue vie au Statut national, longue vie au Service public !

Pour comprendre et faire comprendre le dessous des cartes, revoir [le clip anniversaire des 70 ans du Statut](#).

